



Les agressions déclarées par les sapeurs-pompiers volontaires et professionnels en 2013

Aurélien LANGLADE, Chargé d'études criminologiques à l'ONDRP

En 2013, 1 569 sapeurs-pompiers ont été victimes d'une agression au cours d'une intervention. En 2012, 1 234 agressions avaient été déclarées, soit une augmentation de 27% entre 2012 et 2013 (+335 victimes).

Pour 10 000 interventions effectuées, il y a eu 3,7 sapeurs-pompiers agressés au niveau national. Le taux de sapeurs-pompiers agressés pour 10 000 interventions est donc en augmentation par rapport à l'année précédente (+0,8 point).

Le taux d'agression pour 1 000 sapeurs-pompiers est de 6,5 en 2013, taux qui augmente également par rapport à 2012, année durant laquelle ce taux était de 5,1 (+1,4 point).

En 2013, les 1 569 agressions de sapeurs-pompiers ont donné lieu à 1 864 journées d'arrêt de travail (soit, 1,2 journée d'arrêt par agression). Le nombre d'arrêts de travail a augmenté (+47,2%) par rapport à l'année précédente où les 1 234 agressions avaient donné lieu à 1 266 journées d'arrêt de travail (soit, 1 journée d'arrêt par agression en 2012).

En 2013, 359 véhicules ont été endommagés pour un préjudice estimé de 107 414 euros. Le montant du préjudice estimé par ces dégradations a fortement diminué entre 2012 et 2013 (-74,6%) puisque ce montant s'élevait à 422 487 euros.

2

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Lors d'une agression physique de personne en intervention, le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) concerné communique à la Direction de la sécurité civile et de la gestion de crise un certain nombre d'informations relatives au fait incriminé. Le dispositif a été mis en place en 2005, mais il semble que l'information remonte encore de façon relativement hétérogène et variable en fonction des SDIS.

Les chiffres présentés ne sont donc pas exhaustifs. Ils ne permettent pas d'avoir une vision pleine et entière du phénomène, mais fournissent néanmoins des tendances.

Pour cette fiche, nous avons choisi d'agréger les données communiquées par « régions » (incluant les départements d'Outre-mer, la Brigade de sapeurs-pompiers de Paris (BSPP) et la Brigade maritime des pompiers de Marseille (BMPM)) afin d'améliorer la compréhension des données transmises. Un tableau en annexe reprend tout de même le nombre de sapeurs-pompiers agressés pour 10 000 interventions et pour 1 000 sapeurs-pompiers, **par départements** en 2012 et 2013.

Par ailleurs, les taux d'agression pour 1 000 sapeurs-pompiers ont été calculés sur la base des effectifs de sapeurs-pompiers de l'année 2013. **Il est très important de souligner que tous les effectifs ne sont pas susceptibles de participer aux interventions.**

Le nombre de plaintes retenu dans cette étude est celui relatif aux plaintes déposées en tant que « personne physique ». Les plaintes déposées en tant que « personne morale » ne sont donc pas comptabilisées (173 plaintes ont été déposées par les SDIS en 2013 contre 241 en 2012).

1 569 agressions de sapeurs-pompiers ont eu lieu en 2013

En volume, passant de 1 234 en 2012, à 1 569 en 2013, le nombre de sapeurs-pompiers agressés a augmenté de plus de 27% (+335 sapeurs-pompiers victimes d'agression) (graphique 1).

La région qui compte le plus d'agressions de sapeurs-pompiers en 2013 est la région Rhône-

Alpes avec 252 agressions. Les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Ile-de-France (Brigade de sapeurs-pompiers de Paris comprise) recensent également un nombre important d'agressions de sapeurs-pompiers avec respectivement 209 et 183 agressions en 2013.

Plus de la moitié des sapeurs-pompiers agressés en 2013 étaient des professionnels

Parmi les 1 569 sapeurs-pompiers agressés en 2013, on compte 833 professionnels, soit une part de 53,1%. Les volontaires agressés représentent 37,8% de l'ensemble avec 594 personnels agressés et les militaires 9,1% (142 personnels agressés).

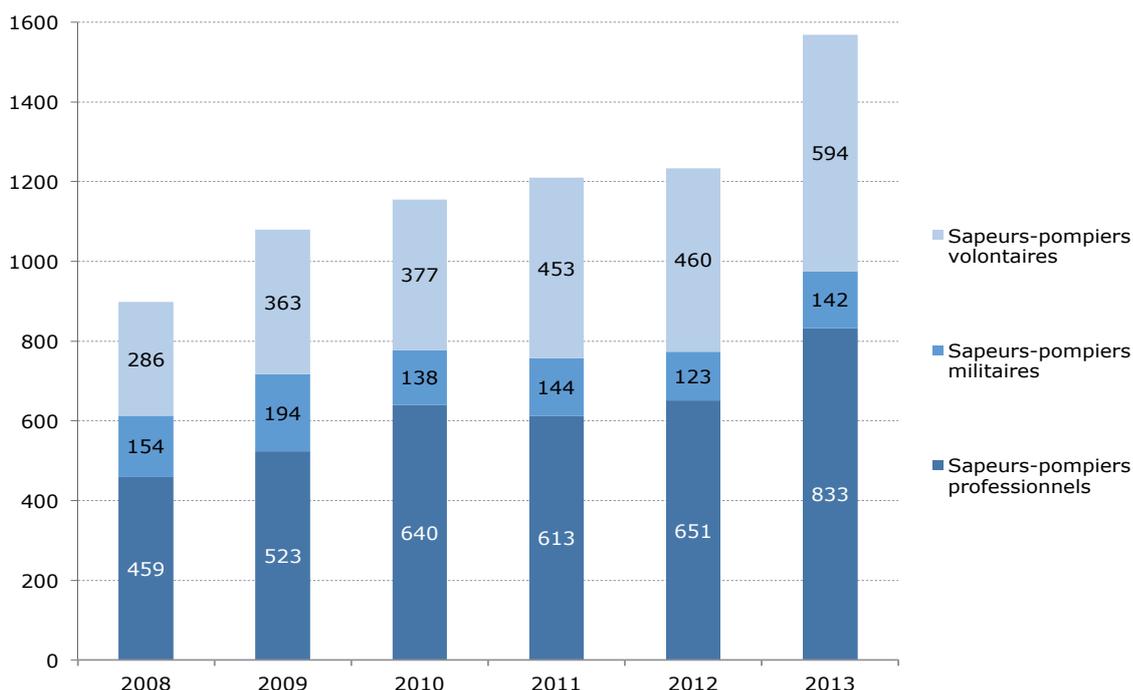
Les trois catégories de sapeurs-pompiers ont subi plus d'agressions que l'année précédente. Les sapeurs-pompiers professionnels et les sapeurs-pompiers volontaires enregistrent une hausse du nombre d'agressions de près de 30% par rapport à 2012. 833 agressions de sapeurs-pompiers professionnels ont eu lieu en 2013 contre 651 en 2012, soit une augmentation de 27,9%. Quant aux pompiers volontaires, ils ont subi

134 agressions supplémentaires en 2013, soit une augmentation de 29%. Les sapeurs-pompiers militaires enregistrent également une hausse du nombre d'agression mais de moindre importance (+15%) (graphique 1).

Sur une période plus longue, entre 2008 et 2013, il est possible de constater que le nombre d'agressions de sapeurs-pompiers professionnels et volontaires est en augmentation constante (respectivement +374 et +308 agressions). Notons que le nombre d'agressions de sapeurs-pompiers volontaires a plus que doublé depuis 2008, passant de 286 à 594 agressions déclarées.

Graphique 1.

Nombre de sapeurs-pompiers agressés de 2008 à 2013, par catégorie



Source : ministère de l'Intérieur, Direction générale de la sécurité civile et de la gestion de crise - Traitement ONDRP.

En 2013, pour 10 000 interventions effectuées, il y a eu 3,7 sapeurs-pompiers agressés au niveau national

Le nombre d'interventions des sapeurs-pompiers a augmenté entre 2012 et 2013 de près de 1 %, passant de 4 255 174 à 4 295 533 (soit 40 359 interventions de plus). Il ressort ainsi qu'en 2013, pour 10 000 interventions, 3,7 sapeurs-pompiers ont été agressés à l'échelle nationale. Notons que le taux d'agression pour 10 000 interventions a également augmenté entre 2012 et 2013 puisqu'il se situait l'année précédente à 2,9 (soit une augmentation de 0,8 point).

Au niveau régional, c'est en Franche-Comté que l'on trouve le taux d'agression de sapeurs-pompiers pour 10 000 interventions le plus élevé (10 agressions pour 10 000 interventions). Comme en 2012, l'Alsace est une région qui, en 2013, présente un taux d'agression particulièrement élevé (7,9 pour 10 000 interventions).

La Corse et les départements d'Outre-mer sont, au contraire, les deux « régions » ayant les taux les plus bas avec aucun sapeur-pompier agressé pour 10 000 interventions pour la Corse et 6, pour l'ensemble des départements d'Outre-mer (tableau 1).

Tableau 1.

Nombre de sapeurs-pompiers agressés rapporté au nombre d'interventions, en France entière et par régions en 2013 (agrégats des départements déclarants).

Régions	Total interventions		Effectif		Total SP agressés	Nombre de SP agressés pour 10 000 interventions
	Volume	%	Volume	%		
Alsace	137 165	3,2	11 938	4,9	109	7,9
Aquitaine	212 745	5,0	11 309	4,7	82	3,9
Auvergne	92 181	2,1	8 482	3,5	26	2,8
Basse-Normandie	87 262	2,0	5 777	2,4	9	1,0
Bourgogne	96 585	2,2	8 754	3,6	6	0,6
Bretagne	165 461	3,9	11 117	4,6	17	1,0
Centre	143 317	3,3	11 161	4,6	41	2,9
Champagne-Ardenne	71 334	1,7	9 360	3,9	36	5,0
Corse	27 046	0,6	2 185	0,9	0	0,0
Départements d'Outre-mer	124 560	2,9	5 502	2,3	6	0,5
Franche-Comté	69 900	1,6	7 147	2,9	70	10,0
Haute-Normandie	112 999	2,6	5 319	2,2	83	7,3
Ile-de-France*	886 772	20,6	21 200	8,7	183	2,1
Languedoc-Roussillon	190 700	4,4	11 038	4,5	74	3,9
Limousin	38 458	0,9	3 126	1,3	9	2,3
Lorraine	158 201	3,7	11 741	4,8	77	4,9
Midi-Pyrénées	140 599	3,3	9 799	4,0	73	5,2
Nord-Pas-de-Calais	276 076	6,4	10 469	4,3	80	2,9
Pays de la Loire	169 838	4,0	13 415	5,5	71	4,2
Picardie	129 378	3,0	8 312	3,4	20	1,5
Poitou-Charentes	88 994	2,1	6 490	2,7	36	4,0
Provence-Alpes-Côte D'Azur*	493 105	11,5	21 031	8,7	209	4,2
Rhône-Alpes	382 857	8,9	28 379	11,7	252	6,6
Total France	4 295 533	100	243 051	100	1 569	3,7

Source : ministère de l'Intérieur, Direction générale de la sécurité civile et de la gestion de crise - Traitement ONDRP.

* La BSPP (Brigade de sapeurs-pompiers de Paris) couvre les départements 75, 92, 93 et 94, nous avons donc décidé d'intégrer cette brigade particulière à la région Ile-de-France. Des données détaillées concernant les agressions subies et déclarées par les sapeurs-pompiers de la BSPP sont disponibles en *annexe 1* de cette fiche. De la même manière, nous avons décidé d'intégrer le Bataillon de marins-pompiers de Marseille (BMPM) à la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

L'Aveyron et la Haute-Saône sont les deux départements ayant subi la plus forte augmentation du taux d'agression de sapeurs-pompiers, pour 10 000 interventions, entre 2012 et 2013 (*respectivement + 7,4 et + 31,8 points*)

À l'échelle départementale, quatre départements présentent un taux d'agression de sapeurs-pompiers pour 10 000 interventions supérieur à 10 atteintes : la Seine-Maritime (11,1 sapeurs-pompiers agressés pour 10 000 interventions), le Vaucluse (13,4), le Rhône (18) et surtout la Haute-Saône qui présente un taux d'agression particulièrement élevé avec 31,8 agressions pour 10 000 interventions (*annexe 1*). Les agressions de sapeurs-pompiers en Haute-Saône sont d'ailleurs à l'origine de près des trois-quarts des agressions de sapeurs-pompiers en Franche-Comté.

En termes d'évolution, entre 2012 et 2013, 42 départements conservent un taux d'agression de sapeurs-pompiers pour 10 000 interventions relativement proche de l'année précédente (*l'évolution se situant entre - 1 ou + 1 point*). Les deux plus fortes hausses sont enregistrées dans

les départements de l'Aveyron et de la Haute-Saône avec un passage de 0 agression pour 10 000 interventions en 2012 à 7,4 en 2013 pour le premier et de 0 agression pour 10 000 interventions en 2012 à 31,8 en 2013 pour le second. Les deux plus fortes baisses du taux d'agression pour 10 000 interventions ont été constatées dans la Mayenne (- 12,4 points) et dans le Bas-Rhin (- 10,6 points) (*annexe 1*).

Comme pour les années précédentes, l'hypothèse selon laquelle plus il y a d'interventions, plus le nombre de personnels agressés pour 10 000 interventions est élevé ne se vérifie pas. La BSPP est le service qui a assuré le plus d'interventions en 2013 (491 535 interventions). Elle présente pourtant un taux de 1,5 sapeur-pompier agressé pour 10 000 interventions, en augmentation de 0,3 point par rapport à l'année précédente.

Sur 1 000 sapeurs-pompiers, 6,5 ont fait l'objet d'une agression en 2013

En 2013, on dénombrait 243 051 sapeurs-pompiers toutes catégories confondues (*professionnels et militaires*: 50 737 soit 20,9% des effectifs; *volontaires*: 192 394 soit 79,1% des effectifs) pour 1 569 agressions recensées à

l'échelle nationale. Le taux d'agression pour 1 000 sapeurs-pompiers, s'établit alors à 6,5 contre 5,1 en 2012 (*soit une augmentation de 1,4 points*). En d'autres termes, pour 1 000 sapeurs-pompiers, 6,5 ont fait l'objet d'une agression en 2013.

Au niveau départemental, c'est dans le Vaucluse, le Rhône et les Bouches-du-Rhône qu'ont été enregistrés les plus forts taux d'agression en 2013

En 2013, quatre départements ont un taux d'agression pour 1 000 sapeurs-pompiers supérieur à 25 atteintes, il s'agit de la Haute-Saône, du Vaucluse, du Rhône et des Bouches-du-Rhône (*respectivement 25,3, 26,7, 33,7 et 36,4 agressions pour 1 000 sapeurs-pompiers*) (*annexe 1*).

Trois de ces quatre départements connaissent les évolutions à la hausse les plus importantes constatées entre 2012 et 2013. Le taux d'agression pour 1 000 sapeurs-pompiers a augmenté pour la Haute-Saône (+ 25,3 points), le Vaucluse (+ 16,6 points) et les Bouches-du-Rhône (+ 18,6 points)

En 2013, près de deux sapeurs-pompiers agressés sur trois ont déposé plainte

En France, sur les 1 569 sapeurs-pompiers ayant été agressés en 2013, 1 009 ont déposé plainte, soit 64,3 % d'entre eux. Le taux de plainte a baissé par rapport à 2012, année durant laquelle 73 % des sapeurs-pompiers agressés avaient déposé plainte (soit une baisse de près de 10 points).

Alors que l'année précédente, seules trois régions présentaient des taux de plainte inférieurs à 50 % (l'Aquitaine, l'Alsace et la région Rhône-Alpes), l'année 2013 en compte deux fois plus (tableau 2). Il s'agit notamment de la région Rhône-Alpes (taux de plainte de 49,2%), de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (37,8%),

de la région Poitou-Charentes (30,6%), des départements d'Outre-mer (30%) et surtout de l'Aquitaine qui présente un taux de plainte particulièrement bas avec seulement un peu plus d'un quart des pompiers agressés qui ont déposé plainte (25,6%). Notons que le Bataillon de marins-pompiers de Marseille (BMPM) présente un taux de plainte anormalement bas par rapport à 2012 (39,4 % en 2013 contre 100 % en 2012).

A contrario, deux régions présentent un taux de plainte de 100 % (la Bourgogne et la Haute-Normandie). Notons que la Brigade de sapeurs-pompiers de Paris (BSPP) présente un taux de plainte proche de 100 % (96,1 %) (tableau 2).

Tableau 2.

Nombres et taux de plainte déposés par les sapeurs-pompiers professionnels, militaires et volontaires suite à leur agression en 2013.

Régions	Total de sapeurs-pompiers agressés en 2013	Dépôts de plainte en 2013	Taux de plainte (%)
Alsace	109	74	67,9
Aquitaine	82	21	25,6
Auvergne	26	21	80,8
Basse-Normandie	9	6	66,7
Bourgogne	6	6	100,0
Bretagne	17	13	76,5
Centre	41	31	75,6
Champagne-Ardenne	36	26	72,2
Corse	0	0	-
Départements d'Outre-Mer	6	3	50,0
Franche-Comté	70	21	30,0
Haute-Normandie	83	83	100,0
Ile-de France*	107	77	72,0
Languedoc-Roussillon	74	73	98,6
Limousin	9	5	55,6
Lorraine	77	48	62,3
Midi-Pyrénées	73	65	89,0
Nord-Pas-de-Calais	80	77	96,3
Pays de la Loire	71	58	81,7
Picardie	20	13	65,0
Poitou-Charentes	36	11	30,6
Provence-Alpes-Côte D'Azur*	143	54	37,8
Rhône-Alpes	252	124	49,2
BSPP	76	73	96,1
BMPM	66	26	39,4
Total France	1 569	1 009	64,3

Source : ministère de l'Intérieur, Direction générale de la sécurité civile et de la gestion de crise – Traitement ONDRP.

*Hors BSPP pour l'Ile-de-France et hors BMPM pour la Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Les agressions de sapeurs-pompiers sont à l'origine de 1 864 jours d'arrêt de travail en 2013

En 2013, les 1 569 agressions de sapeurs-pompiers ont donné lieu à 1 864 journées d'arrêt de travail (soit, 1,2 journée d'arrêt par agression). Le nombre d'arrêts de travail a augmenté (+47,2%) par rapport à l'année précédente où les 1 234 agressions avaient donné lieu à 1 266 journées d'arrêt de travail (soit, 1 journée d'arrêt par agression en 2012).

Avec 745 jours d'arrêt de travail, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur présente le nombre d'interruption de travail le plus élevé. Trois autres régions françaises présentent également des taux d'interruption de travail relativement élevés, de l'ordre de plus de 150 jours d'arrêts pour l'année 2013. Il s'agit du Midi-Pyrénées avec 273 arrêts prescrits, de l'Aquitaine qui totalise 187 jours d'arrêts et du Nord-Pas-de-Calais où 155 journées d'arrêts ont été ordonnées.

Tableau 3.

Nombre et ratio de journées d'arrêt de travail délivrées, par régions et au sein de la BSPP et BMPM en 2013.

Régions	Total de sapeurs-pompiers agressés en 2013	Nombre de jours d'arrêt de travail	Nombre de jours d'arrêt de travail par agressions
Alsace	109	8	0,1
Aquitaine	82	187	2,3
Auvergne	26	0	0,0
Basse-Normandie	9	0	0,0
Bourgogne	6	0	0,0
Bretagne	17	49	2,9
Centre	41	55	1,3
Champagne-Ardenne	36	0	0,0
Corse	0	0	0,0
Dpt d'Outre-Mer	6	30	5,0
Franche-Comté	70	10	0,1
Haute-Normandie	83	3	0,0
Ile-de-France*	107	10	0,1
Languedoc-Roussillon	74	92	1,2
Limousin	9	11	1,2
Lorraine	77	17	0,2
Midi-Pyrénées	73	273	3,7
Nord-Pas-de-Calais	80	155	1,9
Pays de la Loire	71	16	0,2
Picardie	20	12	0,6
Poitou-Charente	36	0	0,0
Provence-Alpes-Côte-d'Azur*	143	745	5,2
Rhône-Alpes	252	140	0,6
BSPP	76	48	0,6
BMPM	66	3	0,0
Total France	1 569	1 864	1,2

Source : ministère de l'Intérieur, Direction générale de la sécurité civile et de la gestion de crise – Traitement ONDRP.

*Hors BSPP et BMPM.

En 2013, 359 véhicules de sapeurs-pompiers ont été endommagés pour un préjudice estimé de 107 414 euros

En 2013, lors des 1 569 agressions déclarées, 359 véhicules ont été détériorés à l'occasion des différentes missions des sapeurs-pompiers (tableau 4). 499 véhicules avaient subi des dommages en 2012, ce nombre a donc diminué de 28 % en une année.

Le préjudice est estimé, en 2013, à 107 414 euros. Il conviendrait d'y ajouter les estimations des préjudices des 167 véhicules pour lesquels le montant des dégâts n'a pas été communiqué.

Le montant du préjudice estimé par ces dégradations a fortement diminué entre 2012 et 2013 (- 74,6%) puisque ce montant s'élevait à 422 487 euros en 2012.

L'ensemble des services départementaux y compris la BSPP et le BMPM ont déposé 186 plaintes pour dégradations de biens en 2013, contre 216 en 2012. Le nombre de plaintes déposées a donc baissé entre 2012 et 2013 (- 12,3%) ce qui s'explique certainement par la baisse du nombre de véhicules endommagés. ■

Tableau 4.

Nombre de véhicules endommagés, estimation du préjudice et nombre de plainte pour véhicules endommagés en 2013.

Régions	Nombre de véhicules endommagés lors d'une agression en intervention	Estimation du préjudice en euros (véhicules endommagés)	Nombre de plainte pour véhicules endommagés
Alsace	11	1 047	10
Aquitaine	10	1 206	6
Auvergne	1	141	1
Basse-Normandie	60	0	0
Bourgogne	0	0	0
Bretagne	2	0	2
Centre	3	10 901	2
Champagne-Ardenne	3	2 900	2
Corse	0	0	0
Départements d'Outre-Mer	2	2 300	1
Franche-Comté	4	1 984	3
Haute-Normandie	2	3 258	1
Ile-de-France*	17	13 074	17
Languedoc-Roussillon	10	0	10
Limousin	1	0	1
Lorraine	1	2 455	1
Midi-Pyrénées	3	5 600	1
Nord-Pas-de-Calais	16	17 291	15
Pays de la Loire	1	0	1
Picardie	14	11 282	10
Poitou-Charentes	5	6 265	4
Provence-Alpes-Côte D'Azur*	92	7 080	18
Rhône-Alpes	39	4 222	18
BSPP	46	11 408	46
BMPM	16	5000	16
Total France	359	107 414	186

Source : ministère de l'Intérieur, Direction générale de la sécurité civile et de la gestion de crise - Traitement ONDRP.

*Hors BSPP et BMPM

Annexe 1. Nombre de sapeurs-pompiers agressés pour 10 000 interventions et pour 1 000 sapeurs-pompiers, par départements en 2012 et 2013

Départements		2012				2013			
		Nombre d'interventions réalisées	Nombre de sapeurs-pompiers agressés	Nombre de SP agressés pour 10 000 interventions	Taux d'agression pour 1000 sapeurs-pompiers	Nombre d'interventions réalisées	Nombre de sapeurs-pompiers agressés	Nombre de SP agressés pour 10 000 interventions	Taux d'agression pour 1000 sapeurs-pompiers
1	Ain	32 463	6	1,8	1,3	32 597	19	5,8	4,0
2	Aisne	34 423	4	1,2	1,9	34 415	6	1,7	2,8
3	Allier	25 021	8	3,2	4,8	23 795	6	2,5	3,6
4	Alpes-de-Haute-Provence	11 861	1	0,8	0,7	11 141	3	2,7	2,0
5	Hautes-Alpes	9 910	7	7,1	6,1	10 136	0	0,0	0,0
6	Alpes-Maritimes	114 304	25	2,2	6,0	112 139	32	2,9	7,9
7	Ardèche	23 738	7	2,9	2,8	23 404	9	3,8	3,6
8	Ardennes	12 896	0	0,0	0,0	14 475	8	5,5	4,8
9	Ariège	9 012	0	0,0	0,0	8 725	3	3,4	4,2
10	Aube	15 901	8	5,0	2,6	15 957	8	5,0	2,7
11	Aude	27 798	0	0,0	0,0	30 951	0	0,0	0,0
12	Aveyron	12 688	0	0,0	0,0	12 148	9	7,4	6,6
13	Bouches-du-Rhône*	118 738	2	0,2	0,4	114 060	25	2,2	5,0
14	Calvados	41 093	5	1,2	2,2	40 313	7	1,7	3,2
15	Cantal	7 887	0	0,0	0,0	7 410	0	0,0	0,0
16	Charente	14 676	0	0,0	0,0	13 770	3	2,2	2,6
17	Charente-Maritime	43 088	25	5,8	11,6	41 734	22	5,3	9,9
18	Cher	20 467	16	7,8	9,9	21 091	6	2,8	3,6
19	Corrèze	13 796	2	1,4	1,6	13 957	8	5,7	6,2
21	Côte-d'Or	22 336	5	2,2	2,4	24 698	0	0,0	0,0
22	Côtes-d'Armor	33 531	2	0,6	0,8	33 387	8	2,4	3,2
23	Creuse	6 965	0	0,0	0,0	7 445	0	0,0	0,0
24	Dordogne	26 121	0	0,0	0,0	25 093	12	4,8	7,8
25	Doubs	28 805	15	5,2	5,5	29 839	14	4,7	5,1
26	Drôme	30 276	19	6,3	7,1	28 551	16	5,6	5,9
27	Eure	40 086	5	1,2	2,6	42 447	5	1,2	2,4
28	Eure-et-Loir	24 503	11	4,5	5,6	23 469	1	0,4	0,5
29	Finistère	48 096	6	1,2	2,5	45 517	3	0,7	1,2
30	Gard	57 194	27	4,7	10,1	52 385	43	8,2	16,1
31	Haute-Garonne	48 466	18	3,7	9,5	50 537	42	8,3	22,0
32	Gers	10 772	0	0,0	0,0	10 849	1	0,9	0,8
33	Gironde	101 135	23	2,3	5,3	105 048	68	6,5	14,5
34	Hérault	66 907	11	1,6	3,3	67 804	15	2,2	4,4
35	Ille-et-Vilaine	43 456	0	0,0	0,0	45 144	0	0,0	0,0
36	Indre	10 850	2	1,8	1,7	11 620	2	1,7	1,8
37	Indre-et-Loire	32 389	7	2,2	3,3	32 638	13	4,0	6,1
38	Isère	69 393	19	2,7	3,6	69 298	25	3,6	5,0
39	Jura	13 568	0	0,0	0,0	14 778	5	3,4	2,7
40	Landes	23 065	5	2,2	2,9	24 442	0	0,0	0,0
41	Loir-et-Cher	18 705	0	0,0	0,0	19 720	0	0,0	0,0
42	Loire	48 568	0	0,0	0,0	49 422	0	0,0	0,0
43	Haute-Loire	13 393	3	2,2	1,7	12 636	0	0,0	0,0
44	Loire-Atlantique	59 635	45	7,5	10,2	59 496	38	6,4	8,4
45	Loiret	32 617	11	3,4	4,4	34 779	19	5,5	7,7
46	Lot	9 014	0	0,0	0,0	8 540	1	1,2	1,1
47	Lot-et-Garonne	22 008	0	0,0	0,0	22 466	2	0,9	1,4
48	Lozère	5 013	0	0,0	0,0	5 191	0	0,0	0,0
49	Maine-et-Loire	35 700	9	2,5	3,2	35 977	24	6,7	8,9

Départements		2012				2013			
		Nombre d'interventions réalisées	Nombre de sapeurs-pompiers agressés	Nombre de SP agressés pour 10 000 interventions	Taux d'agression pour 1000 sapeurs-pompiers	Nombre d'interventions réalisées	Nombre de sapeurs-pompiers agressés	Nombre de SP agressés pour 10 000 interventions	Taux d'agression pour 1000 sapeurs-pompiers
50	Manche	31 740	0	0,0	0,0	32 540	0	0,0	0,0
51	Marne	28 391	8	2,8	2,4	27 112	15	5,5	4,6
52	Haute-Marne	12 845	0	0,0	0,0	13 790	5	3,6	3,3
53	Mayenne	14 507	21	14,5	15,0	14 472	3	2,1	2,2
54	Meurthe-et-Moselle	40 565	62	15,3	26,6	41 371	23	5,6	9,8
55	Meuse	9 656	10	10,4	7,8	9 557	0	0,0	0,0
56	Morbihan	37 816	11	2,9	3,9	41 413	6	1,4	2,2
57	Moselle	85 773	46	5,4	9,2	82 223	50	6,1	9,9
58	Nièvre	16 689	3	1,8	2,6	16 673	0	0,0	0,0
59	Nord	157 932	95	6,0	15,2	163 605	80	4,9	13,7
60	Oise	61 774	0	0,0	0,0	58 892	0	0,0	0,0
61	Orne	13 818	0	0,0	0,0	14 409	2	1,4	1,4
62	Pas-de-Calais	108 763	0	0,0	0,0	112 471	0	0,0	0,0
63	Puy-de-Dôme	46 491	0	0,0	0,0	48 340	20	4,1	4,8
64	Pyrénées-Atlantiques	33 904	0	0,0	0,0	35 696	0	0,0	0,0
65	Hautes-Pyrénées	18 151	14	7,7	11,0	16 901	8	4,7	6,2
66	Pyrénées-Orientales	32 191	4	1,2	1,7	34 369	16	4,7	6,9
67	Bas-Rhin	69 755	132	18,9	22,4	96 802	81	8,4	14,5
68	Haut-Rhin	43 176	21	4,9	3,4	40 363	28	6,9	4,4
69	Rhône	95 767	128	13,4	25,1	95 854	173	18,0	33,7
70	Haute-Saône	16 679	0	0,0	0,0	16 024	51	31,8	25,3
71	Saône-et-Loire	31 052	11	3,5	3,4	30 774	6	1,9	1,9
72	Sarthe	26 297	1	0,4	0,4	29 312	6	2,0	2,7
73	Savoie	34 190	1	0,3	0,4	32 869	4	1,2	1,8
74	Haute-Savoie	51 411	0	0,0	0,0	50 862	6	1,2	1,8
76	Seine-Maritime	68 178	27	4,0	8,3	70 552	78	11,1	24,1
77	Seine-et-Marne	106 380	18	1,7	4,4	107 511	0	0,0	0,0
78	Yvelines	100 712	7	0,7	2,1	98 966	0	0,0	0,0
79	Deux-Sèvres	17 390	0	0,0	0,0	16 885	1	0,6	0,6
80	Somme	36 159	21	5,8	7,4	36 071	14	3,9	5,5
81	Tarn	22 952	3	1,3	2,3	19 839	5	2,5	3,7
82	Tarn-et-Garonne	15 277	0	0,0	0,0	13 060	4	3,1	4,0
83	Var	98 232	4	0,4	0,8	98 483	24	2,4	4,5
84	Vaucluse	50 122	22	4,4	10,1	44 039	59	13,4	26,7
85	Vendée	28 926	2	0,7	0,8	30 581	0	0,0	0,0
86	Vienne	16 509	1	0,6	0,7	16 605	10	6,0	6,9
87	Haute-Vienne	17 348	2	1,2	1,9	17 056	1	0,6	1,0
88	Vosges	25 909	0	0,0	0,0	25 050	4	1,6	1,3
89	Yonne	21 961	0	0,0	0,0	24 440	0	0,0	0,0
90	Territoire de Belfort	8 970	0	0,0	0,0	9 259	0	0,0	0,0
91	Essonne	89 405	36	4,0	14,4	89 715	51	5,7	20,4
95	Val-d'Oise	98 576	30	3,0	12,1	99 045	56	5,7	23,3
971	Guadeloupe	38 344	6	1,6	3,9	38 732	6	1,5	4,2
972	Martinique	29 809	5	1,7	4,0	31 494	0	0,0	0,0
973	Guyane	13 817	0	0,0	0,0	12 325	0	0,0	0,0
974	Réunion	37 779	0	0,0	0,0	42 009	0	0,0	0,0
2a	Corse-du-Sud	14 603	0	0,0	0,0	14 200	0	0,0	0,0
2b	Haute-Corse	13 011	0	0,0	0,0	12 846	0	0,0	0,0
BMPM	Bouches-du-Rhône	102 044	33	3,2	17,8	103 107	66	6,4	36,4
BSPP	Paris	491 101	90	1,8	10,1	491 535	76	1,5	8,7
Total France		4 255 174	1 234	2,9	5,1	4 295 533	1 569	3,7	6,5

* Hors données du BMPM.
Source : ministère de
Direction générale de la
de la gestion de crise –
ONDRP.

l'Intérieur,
sécurité civile et
Traitement